

Les coupables, sont-ce les bohémiens arrêtés ici dimanche? Nous ne croyons pas nous tromper en disant que plusieurs objets compromettants ont été découverts dans leurs voitures : de l'argent — plus de 500 francs cachés dans une paillasse — des couteaux, des bâtons, des vêtements tachés de sang. Une seconde perquisition aurait fait trouver encore un porte-monnaie contenant une certaine somme. Ces vagabonds sont tout à la fois mendiants, vanniers, saltimbanques; mais à ces métiers le gain est plus que médiocre, et trop souvent ils ont recours au vol pour remplir la marmite. Sont-ils allés jusqu'à l'assassinat? Ils n'ont opposé aucune résistance aux gendarmes qui les arrêtaient, bien que ceux-ci fussent peu nombreux.

Ils formaient, ainsi que nous l'avons dit plus haut, trois groupes comprenant trois personnes : cinq hommes, deux femmes et six enfants, dont l'aîné peut avoir douze à quatorze ans. Les six enfants sont de la même mère, laquelle est sur le point d'accoucher d'un septième.

Arrêtés le 4 janvier, il est donc bien évident que ces individus n'ont pu, en tout cas, commettre les deux nouvelles crimes que signale le *Figaro* à la date d'hier. Le mystère le plus sinistre continue donc à planer sur cette longue série de crimes.

L'Army and Navy Gazette annonce qu'un certain nombre de fusées pour les projectiles de 24 livres d'une construction entièrement nouvelle sont en cours de fabrication pour être soumises à des expériences après lesquelles, si elles sont satisfaisantes, ce modèle sera accepté et employé sur une grande échelle. Ce projectile aurait les plus désastreux effets, car il serait, parait-il, complètement inextinguible, aussi bien dans l'eau que sous la terre ou le sable. La fusée du calibre de 13 pouces brûlerait pendant douze minutes; celle du canon de 6 livres brûlerait pendant trois minutes.

Hier a eu lieu dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire, la dégradation d'un garde mobile de la Seine, condamné pour désertion à l'intérieur à deux ans de travaux forcés.

Le concours général annuel de la Société d'Agriculture de la Nièvre, aura lieu les 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1874. Il comprendra environ 110 bœufs gras, 120 moutons gras, 250 machines et instruments agricoles, 130 taureaux, 30 bœufs.

Les taureaux et les bœufs, ainsi que plusieurs chevaux étalons, seront vendus aux enchères publiques le samedi 31 janvier, à neuf heures du matin, par les soins de la Société d'Agriculture.

Les compagnies de Lyon et d'Orléans accordent 50 p. 0/0 de rabais sur les transports à l'aller et au retour, sur tout le réseau, et des billets à prix réduits pour les voyageurs à partir de Cusnes, Luzy, Moulins et Bourges.

La magnifique journée d'avant-hier avait attiré au Jardin des Plantes de Paris presque autant de monde que les beaux jours du printemps.

La végétation commence à ressentir l'influence de la saison nouvelle. Les lilas bourgeonnent, quelques-uns commencent même à montrer des feuilles rudimentaires, et plusieurs magnolias à feuilles caduques seront en fleurs vers la fin du mois.

Il est né, ces jours derniers, un zèbre dont les parents sont originaires de Madagascar. Mais le Muséum a fait une perte des plus regrettables : un des magnifiques tapis d'Amérique arrivés l'année dernière à la ménagerie, vient de mourir. C'était le plus grand et le plus beau des deux.

LES ABEILLES TRAVAILLANT SUR COMMANDE. — Un jour, au Brésil, le botaniste Auguste Saint-Hilaire tomba assez gravement malade, après avoir imprudemment mangé du miel sauvage. Il est probable que les abeilles qui avaient produit ce miel s'étaient nourries de sucs vénéreux. Les abeilles peuvent, en effet, et presque à la volonté de l'homme, adopter pour nourriture le suc de fleurs absolument différentes : il suffit de leur mettre à portée les fleurs sur lesquelles on désire qu'elles butinent de préférence. Un agriculteur de Chevry-Cassigny, M. Lauce, a pu se procurer du miel à tel ou tel parfum. Dans le haut de ses ruches, M. Lauce introduit des boîtes vitrées rectangulaires où les abeilles construisent leurs gâteaux dans le sens longitudinal; par instinct, les abeilles remplissent toujours de leurs rayons la portion la plus élevée de la cavité naturelle ou artificielle qu'elles ont adoptée pour la nidification. Le gâteau terminé, on détache les boîtes que l'on peut orner ensuite de vignettes colorées avant de les servir comme plat de dessert.

Pour obtenir du miel parfumé, il suffit de placer les boîtes dans le rucher au moment où s'épanouissent aux environs les fleurs dont on veut avoir le parfum mêlé au miel. Les abeilles ne manquent pas d'obéir au désir de l'agriculteur. C'est ainsi que M. Lauce fabrique du miel de safran, de luzerne, un des plus délicats que l'on puisse obtenir. Du miel très-blanc et de bel aspect peut être détestable au goût. Que près du rucher se trouvent de nombreuses camomilles et le miel aura le goût de la comomille. Il est clair que l'on se procurera très-facilement par cette méthode, des miels thérapeutiques qui pourront servir à édulcorer tel ou tel médicament. Il est vrai aussi, malheureusement, que par la même raison, on pourra ordonner aux abeilles de faire des miels vénéreux. Espérons que les abeilles ne deviendront pas des empoisonneuses sans le savoir.

**CHRONIQUE JUDICIAIRE**

La cour d'appel de Paris a rendu un jugement d'où il ressort que : L'option pour la nationalité française, par un annexé, constitue un acte volontaire dont les conséquences ne sauraient être assimilées au cas de force majeure.

La cour de cassation était saisie hier du pourvoi formé par un sieur Camescasse, qui a fait enterrer civilement son enfant, âgé de deux ans. Invité à se conformer aux obligations imposées par l'arrêté du préfet du Rhône

sur les convois funèbres, Camescasse s'y est refusé. Poursuivi pour contravention à cet arrêté, il fut condamné, le 11 août 1873, à 5 francs d'amende par le tribunal de simple police de Lyon. Le sieur Camescasse s'est pourvu en cassation et conteste la légalité de l'arrêté. — L'affaire a été renvoyée à quinzaine.

**Variétés**  
Dans les coulisses du Théâtre Français.

Depuis la guerre, il est de mode, dans le grand monde de Paris, d'assister au moins une ou deux fois par semaine, aux représentations du Théâtre Français, le mardi et le jeudi. Les princes d'Orléans ont été les premiers à se conformer à cette habitude, qui est excellente, car la maison de Molière, en raison de ces traditions scéniques, si scrupuleusement observées, et qui datent du siècle de Louis XIV, doit être considérée comme une académie où l'on peut apprendre le beau langage et la noblesse du geste. Ainsi les archives, qui remplissent trois grandes pièces, constatent comment tous les acteurs, depuis le temps de Molière, ont porté leurs jarretières dans le *Bourgeois gentilhomme*; et dans les siècles à venir, on apprendra qu'un M. Mounet Sully a brandi sa canne, non de la main droite, mais de la main gauche, en maudissant, au dernier acte de *Jean de Thonneray*, le libertinage de Paris.

Il est bon de savoir ces choses, et les acteurs du Théâtre Français sont si bien convaincus de leur importance, que lorsque M. Lafontaine refusa de tenir les plis de sa toga comme l'avait fait M. Talma, il souleva de si amères récriminations qu'il lui fallut donner sa démission.

Une autre tradition du Théâtre Français est d'accorder à l'actrice principale de la troupe une autorité qui en fait une souveraine. Mmes Adrienne Lecouvreur, de Raucourt, Clairon, Bourgoing, Mars et Rachel ont exercé successivement une royauté consacrée par les suffrages du public, de leurs camarades et des directeurs qui sont nommés par l'Etat, et qui s'empressent d'obéir aux réminiscences qu'il leur donne.

Tout le monde sait que Mlle Favart est une grande actrice; mais de même que Mlle Rachel et celles qui l'ont précédée ont empêché qu'on engageât les actrices qui leur déplaissent personnellement, on sait que si M. Perrin osait engager Mlle Delaporte, Mlle Pasca, Mlle Fargueil ou Mlle Blanche Pierson, les favorites du public, Mlle Favart donnerait sa démission.

Ceci n'empêche pas que le Théâtre Français ne soit la première scène du monde, et si les petites pièces du genre d'*Un chapeau blanc*, qui devraient être jouées par des actrices de 25 ans, sont représentées par des célébrités qui ont le double de cet âge, le spectateur n'a qu'à fermer les yeux, et à prêter l'oreille à leur diction qui est d'une exquisite pureté.

Le foyer des acteurs du Théâtre-Français a une influence non moins bienfaisante que la scène sur les manières et sur les façons de s'exprimer du grand monde parisien. Ce fait fournit en partie l'explication de la difficulté d'entrer dans la troupe, qui forme en quelque sorte un club. Si on y admettait les acteurs et les actrices des autres théâtres et simplement parce qu'ils ont du talent, les spectateurs n'en seraient peut-être que plus satisfaits, mais que deviendrait le foyer si les nouvelles actrices y introduisaient le ton léger du boulevard, l'argot et le jargon ? Non, le foyer des Français est un sanctuaire, où l'on ne peut admettre que des gens d'une certaine position; et il faut que ces personnes privilégiées puissent être certaines d'y trouver les langages correct et le bon ton qui régnaient dans les salons du siècle dernier.

Cette petite préface nous aidera à comprendre pourquoi, lorsque le duc de Sangleben, qui, accompagné de son ami, M. Pistache, assiste à la représentation de la nouvelle pièce d'Augier et de Sandeau, se rend dans la loge de M<sup>me</sup> de Roséda. Cette dame confie au duc qu'elle veut d'envie de visiter le foyer. Son amie, la comtesse Roséda, assise à ses côtés, brûle également du désir de savoir si cet endroit ressemble réellement à un salon du grand monde. Le duc s'empresse de prendre une de ses cartes et d'y écrire une requête conçue selon la formule de rigueur :

M<sup>me</sup> la marquise de Roséda et M<sup>me</sup> la comtesse de Roséda demandent aux dames de la Comédie-Française la permission de leur rendre visite.

Cette pétition, transmise par l'ouvreuse, amène à la loge M. Perrin en personne, et juste au moment où le rideau se lève sur le dernier acte de *Jean de Thonneray*, les deux dames et leurs cavaliers suivent le directeur à travers le foyer ouvert au public et orné de la statue grimaçante de Voltaire, s'engagent dans la galerie peuplée des bustes d'illustres auteurs dramatiques, puis on ouvre une porte particulière, et on descend un escalier recouvert d'un riche tapis.

La scène tient deux valets de pied, poudrés et galonnés, et une de leurs missions consiste à prier les étrangers obéissants ou distraits d'ôter leurs chapeaux, même s'ils se trouvent exposés au double courant d'air causé par le changement des décors.

Mais le duc et M. Pistache connaissent trop bien les us et coutumes de la maison pour qu'il soit nécessaire de leur le rappeler. C'est la tête découverte qu'ils passent derrière la troupe de figurants costumés en mobiles bretons, qui doivent traverser, la scène à la fin de la pièce, et qui leur rappellent les jours du siège, où le Théâtre-Français était transformé en ambulance; ils suivent ce couloir, par lequel le jeune acteur Severte, blessé à Champigny, fut transporté tout saignant vers son lit de mort, dans ce même foyer qu'ils se disposent à visiter, et tandis qu'à leur droite M. Mounet-Sully rugit : « Ville maudite ! » ils saluent Mlle Favart qui se lève et leur fait une magnifique révérence.

Rien ne surexcite une grande dame du vrai monde autant que de se trouver en présence d'une grande dame du théâtre, et le duc et le poète de la marquise et de la

comtesse battent précipitamment pendant qu'elles saluent d'abord Mlle Favart, puis Mme Arnould-Plessy, qui fait de la tapisserie près du feu; et ensuite les deux demoiselles Brohan, qui causent ensemble, assises sur un divan.

Le salon, très-imposant comme caractère, est décoré de vieux portraits d'acteurs et d'actrices, morts il y a des années, et meublé de sièges et de canapés genre Louis XV. M. Bressant joue aux échecs avec M. Legouvé, de l'Académie française, qui vient passer ses soirées au foyer; la jolie Mlle Croizette, pour qui la soirée a été des plus brillantes, écoute les compliments des deux auteurs, M. Sandeau, qui ressemble à un colonel vêtu en bourgeois, et M. Augier, dont la tête chauve et le visage barbu rappellent Victor Hugo quand il était jeune; Mlle Augustine Brohan, dont l'esprit est tout à fait d'une tournure masculine, et qui porte un carreau de verre collé sur l'œil, comme un homme, et parle politique, tandis que sa sœur disserte sur les modes.

En un mot, le salon est fort animé, et on croit assister à une entrée royale en voyant tout le monde se lever tandis que Mmes de Roséda et Roséda, tremblantes en réalité, mais majestueuses en apparence, se dirigent vers des places d'honneur près de la cheminée.

Pendant les dix minutes de conversation qui suivent, ces dames se disent que si par hasard il leur échappait un solécisme, ou si une erreur de goût pouvait être découverte dans leurs toilettes, on ne manquerait pas de s'égayer à leurs dépens dans ce salon pendant bien des soirées.

Les petits dialogues ont cessé, la partie d'échecs, la tapisserie, les compliments sont interrompus, et les deux nobles dames sont forcées de soutenir le feu d'une conversation générale que mesdames Favart, Plessy et Brohan ne laissent pas languir. Mais qu'y a-t-il de plus intrépide qu'une femme du monde ?

Peut-être M. Pistache soupçonne-t-il que si on le laissait seul en compagnie d'une douzaine d'acteurs et d'actrices, avec mission d'être extrêmement spirituel, il succomberait à la tâche. Déjà il éprouve un certain engourdissement dans la région du carreau, comme si on en avait extrait tout le contenu.

Il n'en est pas ainsi de M. de Sangleben : il s'aperçoit que M. Bressant et Delaunay ne le quittent pas des yeux, afin de s'assurer si un jeune duc des temps modernes sait comment on se conduit dans la bonne société. Il fait appel à tout son sang-froid, court, et se comporte comme s'il était sur le champ de bataille, et que les yeux des acteurs fussent autant de canons de carabines.

C'est véritablement une scène de la comédie du *light*, qui reçoit un cachet tout particulier de la fantaisie et du son de la cornemuse, résonnant à l'extérieur à mesure que les mobiles du comte de Thonneray défilent sur les planches. Peut-être tous les assistants sont-ils reconnaissants de ce que ces cornemuses viennent mettre fin à l'entrevue.

Les grandes dames ont bien joué leur rôle et les actrices ne leur ont cédé en rien. Mme de Roséda vient d'apprendre de Mme Arnould-Plessy comment on maie un éventail; et Mlle Favart s'est aperçue que la toilette de Mme de Roséda est aussi harmonieuse dans tous ses détails qu'un vers de Racine.

De nouveau en échange de gracieuses révérences, sans doute pour la plus grande satisfaction de M. Sandeau, qui a apprécié à son plus juste prix la sincérité des amabilités féminines.

Sur le seuil du foyer on échange deux phrases délicieuses : — Mesdames, nous sommes venues chez vous prendre un leçon de bon goût. — Mesdames, c'est nous qui vous praudrons désormais pour modèles.

M. Pistache s'est appliqué à observer la façon dont M. Delaunay prend une chaise, et il s'est aperçu que cette action si simple en apparence se compose, si elle est exécutée selon les règles de l'art, de trois mouvements distincts et successifs.

Des qu'il est rentré chez lui, il place une chaise devant sa psyché, envoie son valet de chambre se coucher, et dans le silence de la nuit, on peut l'entendre voltiger sur son tapis, en répétant d'un ton solennel : Une, deux et trois !

**Nouvelles du soir**

**Dépêches Télégraphiques**  
(Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 12 janvier. Quelques journaux assurent que c'est M. Paris, député du Pas-de-Calais, qui est chargé par ses collègues du centre droit de demander à l'Assemblée de remettre à son ordre du jour la loi sur les maires. M. Paris fonderait sa demande sur ce fait qu'un grand nombre de députés étant absents, le vote du 8 janvier n'a été qu'une surprise. On assure d'autre part que c'est M. Lambert de Sainte-Croix qui proposera l'ordre du jour motivé, déclarant que l'Assemblée conserve toute sa confiance au ministère actuel.

Les bureaux des trois groupes de la gauche se réuniront avant la séance, afin de s'entendre sur la ligne de conduite commune qu'il conviendra de suivre dans la journée.

Les bureaux auront à nommer dans quelques jours la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la librairie déposé dernièrement par M. le ministre de la justice. Aujourd'hui ils auront leurs présidents et leurs secrétaires ainsi que les commissions mensuelles.

M. le Président de la République, aurait, dit-on, l'intention de confier prochainement au général de Gallifet un commandement important.

La mort de M-gy, dont plusieurs journaux s'étaient faits l'écho, est aujourd'hui démentie.

Dans sa séance du 10 janvier, l'Académie des sciences morales et politiques a décerné à M. Griard, inspecteur de l'instruction publique, le prix Halphen, destiné à récompenser celui qui, soit par ses ouvrages, soit par son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

D'un document que vient de publier la conférence des chemins de fer, il résulte que les diverses compagnies de chemins de fer ont perçu pour l'Etat, dans le cours de l'année 1872, la somme considérable de 106,824,470 fr. L'impôt sur les voyageurs et la grande vitesse a produit 61,294,813 fr., le droit de transmission sur les titres 8,326,000 fr; le timbre des récépissés et lettres de voiture 14,930,000 fr. Le transport à prix réduit des militaires, des marins, des prisonniers et des employés de la poste a procuré à l'Etat une économie de 53,942,000 fr.

Marseille 11 janvier. — On télégraphie de Rome, le 11 janvier : « Le consistoire est décidément ajourné. »

« La cérémonie de l'armement de la barrette au nonce à Vienne, à l'archevêque de Salzbourg et à l'archevêque de Gran aura lieu demain à Bode. »

Strasbourg, 11 janvier, soir. — Une nombreuse assemblée d'ouvriers, qui s'est réunie ici aujourd'hui, s'est prononcée contre l'élection de MM. Lauth et Bergmann et a choisi le socialiste Babel comme candidat aux élections pour le Parlement Allemand à Strasbourg.

Madrid, 11 janvier, soir. — Un décret dissout toutes les réunions de sociétés politiques qui conspirent par paroles ou actes contre la sécurité publique, les intérêts sacrés de la patrie, l'intégrité du territoire, et le pouvoir établi.

Berlin, 11 janvier, soir. — Les élections au Parlement Allemand ont encore produit les résultats suivants : Swickau, Halle, Mannheim, Bâlebourg, Lennep et Constance ont élu des libéraux nationaux; Hamny, Mayence, Landau et Hombourg, dans le Palatinat, des progressistes; Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Lehr, dans la Basse Franconie, des cléricaux; à Chemnitz, le parti socialiste l'a emporté.

**COMMERCE**  
DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Liverpool, 12 janvier. (Dépêche de MM. Busch, et C<sup>ie</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 15,000 b. Marché ferme.

Havre, 12 janvier. (Dépêche de MM. Busch et C<sup>ie</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 3,000 b., marché ferme. George 100. Louisiane, 103 à 105.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

**REVALESCIERE.**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, anémie, chlorose, faiblesse, épuisement, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 48,614. M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, de 7 ans de *dilatation du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle. Cure N° 62,986. M<sup>me</sup> Martin, de *Suppression des règles* et *Douleur de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalscière*. Cure N° 65,112. E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements* Il ne pouvait plus tenir sur ses jambes. Il dormait, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé. Cure N° 62,845. M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit. Cure N° 70,421. M. A. Spalard, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir. Plus nourissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalscière*, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La *Revalscière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. (franco). — Dépôt chez MM. COILLE, pharmacien et MORELLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du HARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris, 4095 c.

Eviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT MENIER**  
Exiger le véritable nom

**BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER**

VALEURS	Coture	Cl. précéd.	Hauss.	Baisse
<b>A TERME</b>				
3 0/0	58 7 1/2	58 60	0 07	..
5 0/0 1871	93 37 1/2	93 37 1/2	..	..
5 0/0 1872	93 95	93 92 1/2	0 02	..
B. de France	41 80	42 40	..	..
B. de Paris	1037 50	1065	..	..
Foncier	810 ..	812 50	..	..
Mobilier	312 50	318 75	..	..
Général	532 50	530 ..	2 50	..
Est	500 ..	500 ..	..	..
Lyon	901 50	905 ..	..	..
Midi	597 50	..	..	..
Nord	10250	1022 50	..	..
Orléans	843 75	845 ..	..	..
Ouest	..	..	..	..
Gaz	725 ..	727 50	2 50	..
Suez	430 ..	436 25	..	..
5 0/0 Italien	59 60	59 85	..	..
Espagnol	340 ..	342 50	..	..
Lombards	368 75	368 75	..	..
Autrichiens	753 75	757 50	..	..
<b>COMPTANT</b>				
3 0/0	58 40	58 45	..	0 05
5 0/0 1864	93 70	93 65	0 05	..
5 0/0 non-lib.	93 70	93 60	0 10	..
4 1/2 0/0	81 ..	84 25	..	6 25
Morgan	516 25	517 50	..	1 25
Ville 1869	293 50	294 ..	..	0 50
1871	247 ..	247 ..	..	..
Obi. 3 0/0 Est	271 ..	270 75	0 25	..
Lyon	287 ..	283 ..	4 ..	..
Midi	272 50	273 ..	..	0 50
Orléans	279 25	279 ..	0 25	..
Vendée	237 50	237 ..	2 50	..
Orléans à Ca	216 ..	205 25	10 75	..
Orl. Rouen N	..	195 ..	..	..
(Sud)	185 ..	185 ..	..	..
<b>BANQUE</b>				
3 0/0 Esp. Int	15 1/8	14 7/8	1/4	..
3 0/0 Esp. Ext	18 3/8	18 1/4	1/8	..
5 0/0 Turc	45 40	45 95	..	..
50/0 Péruvien	63	63	..	0 55
Immobilier	..	..	..	..

**MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT.**

Or au Soudan 1860/1860	10 ..	0/00 pme
le k. 3454 fr. 44 c.	..	0/00 pme
le k. 318 fr. 88 c.	..	0/00 pme
A. en barre 1860/1860	11 ..	15 ..
le k. 318 fr. 88 c.	11 50	11 10
Ducats de Holl. et d'Aut.	5 30	5 30
Piastres colonnes Ferdin.	5 35	5 50
Id. nouvelles	5 30	5 50
Algies d'Amérique (6 d.)	55 30	55 57 1/2
Souverains Anglais	25 25	25 25
Roubaix	85 75	85 85
Dollars	5 12	5 12

**ESCOMPTE**

Service de France	5 0/0 sur avances 7
Id. d'Angleterre	5 0/0
Id. de Belgique	5 0/0

**BONS DU TRÉSOR**

1/2 0/0 de 3 à 5 ans	5 0/0
5 0/0 de 5 à 11 mois	5 0/0

**CHANGES A trois mois A courte échéance**

Amsterdam	169 1/4	169 1/4	170 1/4	170 1/4
Banque	125 1/4	125 1/4	125 1/4	125 1/4
Berlin	259 1/2	259 1/2	259 1/2	259 1/2
Bombay	81 1/4	81 1/4	81 1/4	81 1/4
Buenos Aires	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Calcutta	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Manille	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Panama	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Philippines	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Rangoon	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Singapour	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Sourabaya	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2
Yokohama	116 1/2	116 1/2	116 1/2	116 1/2

**BOURSE DE LILLE DU 10 JANVIER**

**FONDS DE L'ÉTAT**

Rente 3 0/0	58 30
Rente 4 1/2	93 75
Rente 5 0/0	93 75
Emprunt 5 0/0 1872. 6350 payés	93 19

**OBLIGATIONS DES V**